

Plan quinquennal de développement  
de la région de la Capitale-Nationale 2006-2011

L'innovation au cœur du développement humain

Suivi des actions

Janvier 2008



## **Table des matières**

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
<b>NOTE AU LECTEUR</b> .....	<b>4</b>
<b>OBJECTIF 1 – ACCROÎTRE LA VITALITÉ DE LA RÉGION</b> .....	<b>5</b>
ACTION 1.1 .....	6
ACTION 1.2 .....	7
ACTION 1.3 .....	9
ACTION 1.4 .....	10
ACTION 1.5 .....	11
<b>OBJECTIF 2 – AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE ET LE BIEN-ÊTRE DE LA POPULATION</b> .....	<b>12</b>
ACTION 2.1 A) .....	13
ACTION 2.1 B) .....	14
ACTION 2.2 .....	15
ACTION 2.3 .....	17
ACTION 2.4 .....	18
ACTION 2.5 .....	19
ACTION 2.6 .....	20
ACTION 2.7 .....	21
ACTION 2.8 .....	22
<b>OBJECTIF 3 – INSCRIRE LA RÉGION AU PREMIER RANG DES SOCIÉTÉS DU SAVOIR</b> .....	<b>23</b>
ACTION 3.1 .....	24
ACTION 3.2 .....	25
ACTION 3.3 .....	26
ACTION 3.4 .....	27
ACTION 3.5 .....	28
<b>OBJECTIF 4 – AUGMENTER ET DISTRIBUER LA RICHESSE COLLECTIVE</b> .....	<b>29</b>
ACTION 4.1 .....	30
ACTION 4.2 .....	31
ACTION 4.3 .....	32
ACTION 4.4 .....	33
ACTION 4.5 .....	34
ACTION 4.6 .....	35
ACTION 4.7 .....	36
ACTION 4.8 .....	37
ACTION 4.9 .....	38
ACTION 4.10 .....	39
<b>OBJECTIF 5 – CRÉER LA SYNERGIE ENTRE LES ORGANISATIONS ET LES RÉGIONS</b> .....	<b>40</b>
ACTION 5.1 .....	41
ACTION 5.2 .....	42
ACTION 5.3 .....	43
ACTION 5.4 .....	44

## **Introduction**

Le 1<sup>er</sup> juin 2006, au terme d'un important processus de consultation, les membres du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale ont adopté le Plan quinquennal de développement 2006-2011 dont le thème est « L'innovation au cœur du développement humain ». Afin de concrétiser ce plan, des actions portées par différents organismes de la région ont été jumelées aux cinq objectifs de développement.

En adoptant ce plan quinquennal, la CRÉ de la Capitale-Nationale avait un souhait : celui d'en faire un outil dynamique. Bien que ce plan de développement soit établi pour une période de cinq ans, il s'avérait primordial qu'il puisse s'adapter aux changements puisque de nouveaux enjeux et de nouvelles actions porteuses de développement peuvent poindre à l'horizon.

Ainsi, la CRÉ a proposé un mécanisme de suivi annuel du plan quinquennal de développement afin de s'assurer de sa mise en œuvre et de son actualisation. Dans un premier temps, des contacts ont été effectués auprès des organismes afin d'établir une description des projets et d'évaluer leur état d'avancement.

Des sous-comités de suivi ont par la suite tenu des rencontres afin de discuter des actions identifiées au plan et des enjeux de développement. Ces comités, au nombre de cinq (soit un par objectif du plan), étaient composés d'administrateurs de la CRÉ et de représentants des organisations de la région.

Une autre importante étape de ce mécanisme fût la présentation d'une assemblée régionale de suivi où les représentants d'organismes socioéconomiques de la région ont été à leur tour appelés à discuter des actions prioritaires et des enjeux de développement.

L'ensemble de ces discussions a été acheminé au comité général de suivi qui a proposé au conseil d'administration de la CRÉ des ajustements au plan quinquennal de développement, actualisant ainsi le document.

Par ailleurs, nous désirons profiter de l'occasion pour remercier les personnes qui ont bien voulu participer à ce processus de suivi, que ce soit en nous communiquant de l'information relative aux actions retenues ou en participant aux différentes rencontres de suivi. Ce document n'aurait pu être aussi riche en information sans leur contribution.

## **Note au lecteur**

L'essentiel de l'information rapportée dans ce document a été recueillie entre les mois de mai et septembre 2007. Des ajouts ont par la suite été faits à la suite des rencontres des sous-comités (octobre) et de l'assemblée régionale de suivi (novembre). Il se pourrait donc que certains développements concernant les actions se soient produits depuis.

## **Objectif 1 – Accroître la vitalité de la région.**

Les actions privilégiées pour cet objectif sont :

- 1.1 Renforcement et suivi de la mise en œuvre des politiques municipales favorables aux familles en matière de loisirs, sports, culture et habitation en les adaptant au contexte des changements démographiques.
- 1.2 Signature et mise en œuvre d'une entente spécifique sur l'établissement durable des personnes immigrantes dans la région de la Capitale-Nationale.
- 1.3 Conclusion d'une stratégie axée sur le soutien aux initiatives de développement des publics en arts et culture.
- 1.4 Mise en place d'un service de bibliothèques de proximité dans toutes les municipalités des MRC de la région.
- 1.5 Mobilisation des partenaires en vue de l'accroissement et de la diversification des sources de financement pour les équipements culturels et intervention auprès de la SODEC, du CALQ et des entreprises privées visant une contribution accrue au financement des arts et de la culture, dans le cadre des ententes de développement culturel régionales et municipales.

### Action 1.1

Renforcement et suivi de la mise en œuvre des politiques municipales favorables aux familles en matière de loisirs, sports, culture et habitation en les adaptant au contexte des changements démographiques.

### Constat

La région de la Capitale-Nationale a connu au cours des dernières années certains changements dans la composition de sa population. Certains territoires de la région ont vu la proportion de leur population ayant 65 ans et plus augmenter de façon significative alors que pour d'autres, c'est le nombre de jeunes familles qui s'est accru. Des besoins nouveaux et particuliers découlent donc de ces différents changements.

Certaines municipalités et MRC, voulant encadrer leurs futures interventions, ont pris l'initiative de développer diverses politiques dans le but d'améliorer la qualité de vie de leurs citoyens.

### Description du projet

Le projet consiste à poursuivre les efforts visant le développement des différentes politiques et leur application à l'échelle des municipalités. Or, considérant que la région ne dispose pas de portrait de situation concernant les politiques municipales, il appert qu'une recherche en ce sens doit précédemment être amorcée.

### Organismes porteurs

Municipalités, MRC, CRÉ de la Capitale-Nationale.

### État d'avancement du projet

Actuellement, cette action n'a pas fait l'objet de travaux particuliers. Cependant, il appert qu'une recension de politiques existantes dans la région devra être réalisée afin de bien orienter les futures démarches.

## Action 1.2

Signature et mise en œuvre d'une entente spécifique sur l'établissement durable des personnes immigrantes dans la région de la Capitale-Nationale.

### Constat

L'exode des jeunes, le vieillissement de la population, un solde migratoire à la baisse ainsi qu'un faible taux de natalité limitent actuellement le taux de croissance démographique de la région à 3,7 %, comparativement à 5 % pour l'ensemble du Québec (pour la période 1991-2001). La présence d'un nombre significatif d'immigrants apparaît comme une condition essentielle au développement de la région. Malheureusement, la proportion de personnes immigrantes résidant sur le territoire de la Capitale-Nationale stagne autour de 3 %.

### Description du projet

En novembre 2006, une entente spécifique sur l'établissement durable des personnes immigrantes dans la région de la Capitale-Nationale a été signée. L'Entente a pour objet de favoriser la concertation des partenaires afin de susciter la réalisation d'actions visant l'attraction, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes sur l'ensemble du territoire de la région. Les différents partenaires ont consenti plus d'un million \$ sur trois ans. Aux termes de cette entente, les parties souhaitent atteindre les résultats suivants :

- Augmentation, de 2 000 à 2 500 par année, du nombre de candidats immigrants déclarant, lors de leur sélection ou de leur admission, vouloir s'établir dans la région de la Capitale-Nationale;
- Amélioration du taux de rétention des personnes immigrantes dans la région, de façon à atteindre la moyenne québécoise.

### Organismes porteurs

Les signataires de l'Entente sont le Bureau de la Capitale-Nationale, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la CRÉ de la Capitale-Nationale, le Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Capitale-Nationale et la Ville de Québec.

### État d'avancement du projet

Afin de mettre en œuvre cette entente spécifique, la CRÉ a mis en place en mars 2007, une Table régionale de concertation en immigration. Cette Table qui regroupe environ 25 organismes intervenants dans divers milieux, a pour mandats de :

- Favoriser la concertation des partenaires;
- Mobiliser les acteurs concernés par l'immigration;
- Concevoir et mettre en œuvre le Plan d'action triennal de l'entente spécifique;
- Conseiller la CRÉ en matière d'immigration.

La CRÉ a également procédé à deux consultations de la Table dans le but d'élaborer le Plan d'action triennal. Celui-ci vise notamment à mobiliser les acteurs concernés par l'immigration, favoriser l'attraction des personnes immigrantes, favoriser l'adéquation entre les profils des candidats à l'immigration et les besoins en main-d'œuvre des employeurs et encourager la participation des personnes immigrantes au sein des organisations et associations. Ces deux consultations, la première pour déterminer le contenu et la deuxième, pour identifier des organisations potentiellement intéressées à s'impliquer dans la mise en œuvre du Plan d'action triennal, ont permis d'accoler des actions concrètes aux huit objectifs de l'entente spécifique. Ce Plan d'action triennal a été adopté par la Table de concertation en immigration en mai 2007.

En septembre 2007, la CRÉ a dévoilé le Programme d'actions régionales en immigration (PARI), un programme de soutien pour encadrer l'attribution des montants disponibles par l'entente spécifique aux organisations du milieu. Le PARI soutient les actions concertées des partenaires locaux et régionaux pour la réalisation du Plan d'action triennal issu de l'entente spécifique et visant à mettre en œuvre ses huit objectifs.

### Action 1.3

Conclusion d'une stratégie axée sur le soutien aux initiatives de développement des publics en arts et culture.

### Constat

La région de la Capitale-Nationale est reconnue pour son offre d'activités artistiques et culturelles à la fois dynamique et diversifiée. Or, le taux de fréquentation et de participation aux activités culturelles par la population régionale se limite à la moyenne québécoise. Par ailleurs, certains facteurs démographiques qui caractérisent la région, notamment le vieillissement de la population ainsi qu'un taux de croissance de la population plus faible que dans l'ensemble du Québec, font en sorte que de nouvelles stratégies en vue d'attirer et de développer les publics devront être développées.

### Description du projet

Le développement des publics en arts et culture est l'un des quatre enjeux prioritaires identifiés dans le diagnostic culturel régional publié en 2007 par le Conseil de la culture, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications et la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale. Le Conseil souhaite qu'une stratégie prenant la forme d'une entente régionale de partenariat soit conclue afin de développer des outils et de créer un fonds qui serviront à soutenir les initiatives de développement de publics en arts et culture.

### Organisme porteur

Conseil de la culture des régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches (d'autres organismes seront approchés afin de devenir partenaires).

### État d'avancement du projet

Le Conseil de la culture a entrepris la définition des objectifs spécifiques de cette éventuelle entente. À compter de l'automne 2007, il entend identifier plus précisément quels en seront les volets d'intervention et initier le démarchage auprès d'autres partenaires concernés et préoccupés par cette problématique liée au développement des publics en arts et culture.

#### Action 1.4

Mise en place d'un service de bibliothèques de proximité dans toutes les municipalités des MRC de la région.

#### Constat

Les bibliothèques municipales sont des équipements culturels de première importance pour de nombreuses localités de la région. Non seulement elles offrent à la population un accès aux livres mais de plus en plus à des activités culturelles diverses. Or, encore aujourd'hui, une dizaine de municipalités ne sont pas dotées de ce service.

#### Description du projet

Le projet consiste à doter l'ensemble des municipalités de la région de bibliothèques publiques.

#### Organisme porteur

Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

#### État d'avancement du projet

Le Réseau BIBLIO, dans la volonté de poursuivre sa mission de consolider le réseau québécois de bibliothèques, rencontre certaines municipalités et MRC afin d'implanter ou d'affilier des bibliothèques. Le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré semble prioritaire puisque environ 10 000 personnes résideraient dans des municipalités non desservies. Le Réseau a notamment approché le Réseau villes et villages d'art et de patrimoine et maintient des liens réguliers avec les agents des CLD de la Côte-de-Beaupré et de Charlevoix afin d'harmoniser les actions sur le territoire.

Une table de réflexion est déjà active pour le territoire de Charlevoix où deux municipalités ne sont pas desservies. Le Réseau BIBLIO prépare actuellement une approche auprès des agents de développement ruraux des CLD afin qu'ils s'impliquent dans la démarche.

### Action 1.5

Mobilisation des partenaires en vue de l'accroissement et de la diversification des sources de financement pour les équipements culturels et intervention auprès de la SODEC, du CALQ et des entreprises privées visant une contribution accrue au financement des arts et de la culture, dans le cadre des ententes de développement culturel régionales et municipales.

### Constat

La région compte des équipements culturels importants et diversifiés. Cependant, on constate que le parc d'équipements a de nombreux besoins de mise aux normes et d'actualisation. Par ailleurs, sur le plan du financement de la culture, on constate un financement privé limité dans la région, qui s'ajoute aux autres contraintes de financement des artistes et des organismes culturels. Dans ce contexte, l'accroissement et la diversification des sources de financement en culture deviennent incontournables.

### Description du projet

L'amélioration de la qualité du parc d'équipements culturels ainsi que la diversification et l'accroissement du financement de la culture ont été identifiés parmi les 4 enjeux prioritaires dans le diagnostic culturel régional. Ce projet vise à favoriser la diversification des sources de financement afin de développer le secteur d'activité. Une des avenues serait d'associer d'autres partenaires aux ententes de développement culturel régionales et municipales en cours ou à venir. La participation accrue du secteur privé constitue également une alternative à explorer.

### Organisme porteur

Conseil de la culture des régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches (d'autres organismes et instances seront éventuellement associés à la démarche).

### État d'avancement du projet

En 2008, le Conseil évaluera la faisabilité de mettre en place un club de mécènes afin de diversifier les sources de financement des arts et de la culture.

## **Objectif 2 – Améliorer la qualité de vie et le bien-être de la population.**

Les actions privilégiées pour cet objectif sont :

- 2.1 a) Hausse de l'accessibilité au logement : Développement de modèles novateurs de partenariat en milieu urbain.
- 2.1 b) Hausse de l'accessibilité au logement : Mise sur pied d'un projet-pilote dans la MRC de Charlevoix.
- 2.2 Accentuation de la mobilisation régionale sur les habitudes de vie, la gestion du poids et la santé.
- 2.3 Promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes par la diversité de représentation dans les instances démocratiques, l'analyse différenciée selon les sexes et la mise en œuvre de l'entente spécifique en condition féminine.
- 2.4 Révision des schémas d'aménagement dans une perspective d'adaptation aux changements démographiques : services de proximité accrus, densification du logement, maisons bi-générationnelles.
- 2.5 Élaboration d'une stratégie visant à identifier les pratiques innovantes et favorables au développement durable en entreprise.
- 2.6 Soutien à la réalisation d'une étude sur les enjeux du transport des personnes et l'accès à la région.
- 2.7 Déploiement du modèle de Chantiers urbains sur l'ensemble du territoire, en visant l'insertion des jeunes et la requalification des personnes éloignées du marché du travail.
- 2.8 Protection et mise en valeur des paysages de Charlevoix et de la Côte-de-Beaupré, notamment dans l'axe du boulevard Sainte-Anne.

### Action 2.1 a)

Hausse de l'accessibilité au logement :

- Développement de modèles novateurs de partenariat en milieu urbain.

### Constat

La région de la Capitale-Nationale fait actuellement face à une pénurie de logements. En effet, en 2006, le taux d'inoccupation dans la RMR de Québec s'élevait à 1,5%, ce qui est sous le seuil d'équilibre du marché. Or, en ce qui a trait aux logements abordables (moins de 600\$ par mois), le taux est encore plus faible. Les ménages à revenus modestes font donc face à une importante problématique.

### Description du projet

Le projet consiste à mettre sur pied un partenariat solidaire (privé, public, communautaire, philanthropique) pour appuyer la réalisation de projets d'habitation communautaire novateurs dans les secteurs en revitalisation. Les promoteurs désirent accroître l'accessibilité à du logement de qualité à un prix raisonnable (en dessous du prix du marché, soit moins de 600 \$ par mois tout inclus) pour les résidents des territoires en revitalisation.

### Organisme porteur

La Fédération des OBNL en habitation Québec Chaudière-Appalaches. D'autres partenaires sont aussi interpellés par la démarche (initialement, la Corporation de développement économique communautaire de Québec avait été identifiée dans le plan quinquennal).

### État d'avancement du projet

Actuellement, un plan d'action et une stratégie pour rejoindre le secteur privé sont en cours de réalisation. Par la suite, l'organisme porteur souhaite créer un outil financier qui permettra de réaliser différents types de projets en habitation solidaire. À plus long terme, il prévoit collaborer à un premier projet d'achat-rénovation d'un édifice à logement dans le quartier Maizerets.

### Action 2.1 b)

Hausse de l'accessibilité au logement :

- Mise sur pied d'un projet-pilote dans la MRC de Charlevoix.

### Constat

La MRC de Charlevoix, notamment le territoire de la Ville de Baie-Saint-Paul, fait actuellement face à une importante problématique au niveau du logement. Non seulement le logement locatif se fait plus rare et les coûts de location sont souvent élevés mais l'accession aux propriétés est de plus en plus difficile à cause de la spéculation. Les ménages à faibles revenus, les jeunes familles et les familles monoparentales vivent ces problématiques de façon plus pointue.

### Description du projet

Le projet consiste à initier un projet de coopérative d'habitation à Baie-Saint-Paul.

### Organismes porteurs

Ville de Baie-Saint-Paul, MRC de Charlevoix, CLD de Charlevoix et Action habitation.

### État d'avancement du projet

Un comité provisoire veillant à la réalisation du projet a été créé. Le projet figure également au plan d'action 2006-2009 de l'Agenda 21 de la Ville de Baie-Saint-Paul.

Le comité provisoire souhaite par la suite attacher le financement en lien avec le projet, choisir le terrain sur lequel sera construite la coopérative d'habitation et constituer un conseil d'administration composé de futurs résidents de la coopérative. On souhaite que la coopérative offre 24 unités d'habitation.

## Action 2.2

Accentuation de la mobilisation régionale sur les habitudes de vie, la gestion du poids et la santé.

### Constat

Des enquêtes révèlent que dans la région de la Capitale-Nationale, presque la moitié (44,2 %) de la population des 18 ans et plus et environ un enfant sur quatre (entre 6 et 16 ans) présentent un excès de poids. On a observé une diminution de l'espérance de vie de trois ans chez les non-fumeurs présentant un excès de poids ou de l'obésité. Outre la mortalité, l'excès de poids est associé à l'augmentation de plusieurs facteurs de risque de maladies cardiovasculaires. Il est un déterminant majeur du diabète de type 2, de l'accident vasculaire cérébral et de plusieurs types de cancers.

Dans la région de la Capitale-Nationale, 20,7% de la population de 12 ans et plus sont fumeurs et 21,2% des non-fumeurs sont exposés régulièrement à la fumée de tabac secondaire. Ce pourcentage grimpe à 40% chez les jeunes de 12 à 17 ans. De plus, 56,4% de la population âgée de 12 ans et plus ne consomment pas les cinq portions quotidiennes de fruits et légumes recommandées et près de la moitié (48,3%) de ceux-ci sont considérés inactifs durant les loisirs.

### Description du projet

C'est dans le contexte de la lutte à l'obésité et d'une contribution à la santé et au bien-être de la population de la région de la Capitale-Nationale, qu'est né, en 2002, le Programme intégré de prévention des maladies chroniques 2002-2012, intitulé 0·5·30 COMBINAISON PRÉVENTION (0 tabac (consommation et exposition), 5 portions de fruits et légumes ou plus par jour et 30 minutes d'activités physiques quotidiennement).

En appui aux actions environnementales du programme, la DRSP-CN s'est dotée, en décembre 2004, d'un mécanisme de consultation régional réunissant plusieurs partenaires régionaux : Mobilisation régionale et locale sur les saines habitudes de vie, le poids et la santé.

La vision de cette démarche est de concevoir et mettre en œuvre, dans la région de la Capitale-Nationale, un modèle novateur de création d'environnements favorables pour soutenir collectivement les jeunes et leur famille dans l'adoption et le maintien des saines habitudes de vie, et ce, en accordant une attention particulière aux familles vivant en contexte de vulnérabilité/pauvreté. Certains principes directeurs ont également été retenus : implication de la communauté et des différents paliers locaux, impact sur le terrain, pérennité, efficience, équité, évaluation omniprésente, données probantes ou prometteuses.

### Organisme porteur

La Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale est responsable de l'animation et de la coordination de la mobilisation. Près d'une trentaine d'organismes y sont associés.

### État d'avancement du projet

Les partenaires ont adopté, en juin 2006, un plan d'action triennal. Il comporte six cibles d'action : les déplacements actifs et sécuritaires, l'aménagement et l'animation des aires de jeux municipales, scolaires, communautaires et des CPE, l'offre alimentaire, l'absence de fumée de tabac dans l'environnement, la recherche/évaluation/formation et la promotion/marketing social/action politique.

Pour actualiser ce plan d'action, six groupes de travail, en lien avec les cibles, ont été mis en place.

En janvier 2007, pour supporter les actions inscrites au plan d'action, les partenaires se sont dotés d'un plan stratégique de communication qui s'actualisera sur une période de trois ans. Le lancement officiel de la mobilisation (le 10 mai 2007), le thème et la signature, l'implication des partenaires, la diffusion du calendrier d'activités, le dévoilement du message visuel sont les premières étapes prévues dans le plan stratégique. Un mécanisme de veille médiatique sera également mis en place en décembre 2007 et les six groupes de travail poursuivent leurs travaux respectifs.

### Action 2.3

Promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes par la diversité de représentation dans les instances démocratiques, l'analyse différenciée selon les sexes et la mise en œuvre de l'entente spécifique en condition féminine.

#### Constat

Depuis quelques années, on constate, qu'en général, les conditions de vie des femmes de la région s'améliorent. Cependant, il existe toujours un écart important entre les leurs et celles des hommes. Au sein des instances démocratiques et décisionnelles, elles sont sous-représentées (les conseils municipaux sont composés à moins de 25% de femmes). Au niveau du marché du travail, les différents taux (dont ceux de l'emploi et du chômage) avantagent souvent les hommes. Quant au travail autonome dans la région, il est moins répandu chez les femmes que chez les hommes. La moyenne des revenus chez les femmes est aussi plus faible.

#### Description du projet

Signée en février 2006, l'*Entente spécifique en matière de condition féminine dans la région de la Capitale-Nationale* a pour objet de définir les engagements des signataires en vue de favoriser la mise en œuvre du principe de l'égalité et de la parité entre les femmes et les hommes. Les contributions financières des partenaires totalisent 720 000 \$.

La démarche vise plus particulièrement l'intégration pleine et entière des femmes dans les différentes sphères d'activité en vue d'améliorer leurs conditions de vie et ainsi atteindre l'égalité entre les sexes. Les signataires conviennent donc de travailler à améliorer la qualification de la main-d'œuvre féminine, favoriser le développement de l'entrepreneuriat féminin et accroître et consolider la participation des femmes dans les structures décisionnelles locales et régionales.

#### Organismes porteurs

Les signataires de l'entente sont le Bureau de la Capitale-Nationale, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la CRÉ de la Capitale-Nationale, le Conseil régional des partenaires du marché du travail de la région de la Capitale-Nationale, les centres locaux de développement de la région, le Regroupement des groupes de femmes région 03 (Portneuf-Québec-Charlevoix) et le Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale.

#### État d'avancement du projet

À la suite de la signature de l'entente, un comité consultatif a été créé. Ce comité est composé des signataires de l'entente et des membres de la Table de concertation en condition féminine. Sa première tâche fut l'élaboration du Plan d'action triennal qui a par la suite été adopté par le comité de gestion en février 2006.

Le comité consultatif a par la suite élaboré un cadre d'évaluation des projets. Les premiers appels d'offre visant à financer des projets ont été fait en avril 2007. Plusieurs sont présentement en cours de réalisation : la présentation d'un Forum régional en entrepreneuriat féminin en novembre, la réalisation d'un guide d'intervention pour les intervenants travaillant avec les entrepreneures ou futures entrepreneures et la Banque régionale de candidates. D'autres projets seront analysés et financés au cours de l'automne 2007.

## Action 2.4

Révision des schémas d'aménagement dans une perspective d'adaptation aux changements démographiques : services de proximité accrus, densification du logement, maisons bi-générationnelles.

### Constat

La région de la Capitale-Nationale a connu au cours des dernières années des changements dans la composition de sa population. Certains secteurs de la région ont vu la proportion de leur population ayant 65 ans et plus augmenter de façon significative alors que pour d'autres, c'est le nombre de jeunes familles qui s'est accru. Des besoins nouveaux et particuliers découlent donc de ces différents changements.

Par ailleurs, les MRC de la région doivent réviser leur schéma d'aménagement au plus tard à la date du cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur du premier schéma.

### Description du projet

Considérant que la plupart des MRC de la région et la CMQ procèdent actuellement à la révision ou à la réalisation de leur schéma d'aménagement et de développement, il importe de prendre en considération les changements démographiques dans les orientations de ces documents.

### Organisme porteur

MRC, Communauté métropolitaine de Québec.

### État d'avancement du projet

D'entrée de jeu, il est important de spécifier que le schéma d'aménagement est un document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire d'une municipalité régionale de comté. Les enjeux reliés aux changements démographiques ont donc une emprise limitée sur celui-ci.

Actuellement, deux MRC ont adopté leur schéma : les MRC de La Jacques-Cartier et de L'Île-d'Orléans. Concernant la MRC de La Côte-de-Beaupré, puisque qu'elle est située sur le territoire de la CMQ et que le schéma d'aménagement et de développement de cette dernière remplacera celui de la MRC lors de son entrée en vigueur, elle n'a pas entrepris de révision.

Dans la MRC de Portneuf, les enjeux démographiques ont été soulevés lors des consultations menant à la révision du schéma. Les prévisions démographiques ont aussi été prises en compte.

À la MRC de Charlevoix, la proposition de schéma insiste notamment sur le développement de maisons bi-générationnelles. En ce qui concerne les familles, on vise à favoriser la construction de logements de plus haute densité qui sont plus abordables et la densification des noyaux urbains, notamment près des écoles.

Dans Charlevoix-Est, la MRC est sensible au fait que la population diminue et entend ne pas élargir les périmètres d'urbanisation.

Au niveau de la CMQ, l'organisme a dressé un état de situation dans le cadre de l'élaboration du schéma métropolitain d'aménagement et de développement dont le contexte fait une large place à la démographie. D'ailleurs, dans le volet démographie, un enjeu découle des constats qui y sont soulevés soit celui « des milieux de vie planifiés en fonction des changements démographiques ». Un autre volet, celui des espaces résidentiels, soulève l'enjeu d'adapter la typologie des logements en fonction d'une population vieillissante.

### Action 2.5

Élaboration d'une stratégie visant à identifier les pratiques innovantes et favorables au développement durable en entreprise.

### Constat

Ces dernières années, la population a manifesté une préoccupation évidente envers l'environnement. Le marché international comporte aujourd'hui de nouvelles exigences à l'égard de l'environnement et veut que les entreprises gèrent les répercussions créées par leurs activités. Souvent, ces exigences peuvent se traduire par l'implantation d'un système de gestion environnementale (SGE) régi par une norme reconnue. Pensons à la norme ISO 14001. Cependant, les coûts, le temps et les investissements reliés à l'adoption d'une telle norme sont importants pour une entreprise.

### Description du projet

L'objectif général du projet est la sensibilisation des commerçants aux problématiques environnementales liées à leurs activités commerciales par le biais de l'implantation d'un système de gestion environnemental et d'une certification. Ce projet consiste plus précisément à accompagner les entreprises intéressées à intégrer de saines pratiques environnementales dans leurs opérations quotidiennes. Elles bénéficieront des services d'une écoconseillère qui les accompagnera techniquement pour élaborer leur système de gestion environnementale, la mise en place de celui-ci ainsi que pour le suivi. L'objectif spécifique du présent projet consiste à améliorer la performance environnementale de 35 à 40 entreprises de 50 employés et moins.

### Organisme porteur

Conseil régional de l'environnement de la Capitale nationale, Parc technologique du Québec métropolitain, Éco-quartier plateau Mont-Royal, ÉcoAction (à confirmer).

### État d'avancement du projet

Actuellement, les promoteurs du projet sont en recherche de financement. Ils ont d'ailleurs soumis une demande financière à l'organisme Éco-Action. Si le financement se concrétise, la première phase du projet se réalisera entre septembre 2008 et juin 2010.

## Action 2.6

Soutien à la réalisation d'une étude sur les enjeux du transport des personnes et l'accès à la région.

### Constat

L'enjeu du transport des personnes est depuis plusieurs années au cœur du débat sur l'accès aux régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Le développement des liens aériens, terrestres et ferroviaires est étroitement lié au développement de ces deux régions. Cette condition du développement économique a également été rappelée par les entrepreneurs qui ont participé à la démarche ACCORD.

### Description du projet

Le projet consiste à documenter l'état de situation en regard des liens aériens, ferroviaires et terrestres des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

### Organismes porteurs

Table régionale sur les Transports. D'autres organismes tels la Communauté métropolitaine de Québec, le Bureau de la Capitale-Nationale, le ministère des Transports et Pôle Québec – Chaudière-Appalaches seront appelés à collaborer à la réalisation de ce projet .

### État d'avancement du projet

Lors de la rencontre des leaders économiques de la Capitale-Nationale et du Premier ministre en mai dernier, celui-ci a mandaté la Conférence régionale des élus pour étudier la question de l'accès à la région. Depuis, des pourparlers avec le ministre responsable de la région, la CRÉ et le Bureau de la Capitale-Nationale ont permis de préciser le mandat et les modalités de sa réalisation.

### Action 2.7

Déploiement du modèle de Chantiers urbains sur l'ensemble du territoire, en visant l'insertion des jeunes et la requalification des personnes éloignées du marché du travail.

### Constat

Les problématiques liées à la pauvreté et l'exclusion sociale s'observent souvent chez les adolescents et les jeunes adultes. Plusieurs ont de la difficulté à se maintenir ou s'intégrer en emploi, manquent d'expérience, ont une faible connaissance d'eux et une faible estime de soi, consomment de la drogue, ont des problèmes de santé mentale, etc. Des initiatives spécialement adaptées pour ces jeunes doivent alors être mises en place.

### Description du projet

Les Chantiers urbains visent tout d'abord à favoriser la socialisation des jeunes (16 à 24 ans) et l'apprentissage d'une citoyenneté active, à travers une expérience de travail, de vie de groupe et d'activités culturelles, sportives, de loisir et d'entraide au bénéfice de leur communauté. Ce programme existe sur le territoire de la Ville de Québec depuis 2002.

Les organismes associés à cette action désirent signer une entente de partenariat visant à consolider les Chantiers urbains de la Ville de Québec pour 2008-2010 et à implanter des chantiers ruraux sur le territoire des MRC ou des municipalités partenaires. Cette entente soutiendrait les organismes locaux partenaires qui travaillent à l'intégration sociale et professionnelle des jeunes participants aux chantiers.

### Organismes porteurs

Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale. Sont aussi associés au projet la Ville de Québec, la Direction régionale de la Capitale-Nationale d'Emploi-Québec, le CLD de la région, le regroupement des CJE de la région de la Capitale-Nationale ainsi que les MRC de la région.

### État d'avancement du projet

Actuellement, deux Actions jeunesse structurantes (AJS) sont en cours de négociation avec les différents partenaires, une touchant la Ville de Québec et l'autre, les MRC. Des démarches sont entreprises afin d'assurer une certaine pérennité au projet existant dans la ville de Québec. À cet effet, une entente de trois ans pourrait être signée en février 2008.

Dans les MRC, un ou deux projets pilotes sont souhaités.

### Action 2.8

Protection et mise en valeur des paysages de Charlevoix et de la Côte-de-Beaupré, notamment dans l'axe du boulevard Sainte-Anne.

### Constat

Les paysages des MRC de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est sont un des éléments essentiels au développement de ces territoires. En effet, le paysage demeure l'un des principaux atouts sur lesquels ils peuvent miser afin de développer l'industrie touristique. Or, la conservation et la mise en valeur des paysages, autant naturels que bâti, sont essentielles et demeurent un enjeu pour ces territoires.

### Description du projet

Le Comité des paysages de Charlevoix et de la Côte-de-Beaupré a été initié à la suite d'un voyage d'étude au Vermont. La mission de ce comité est notamment de contribuer au développement durable des collectivités par une protection et une mise en valeur des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est et de favoriser l'intégration et la prise en compte de la préoccupation paysagère dans les activités des organismes associés au comité.

### Organisme porteur

Comité des paysages de Charlevoix et de la Côte-de-Beaupré (ce comité comprend près d'une vingtaine d'organismes associés au développement de ces territoires).

### État d'avancement du projet

Au cours des derniers mois, le comité s'est mis en place en identifiant sa structure, sa composition et sa mission. De plus, trois outils de sensibilisation mettant en évidence les enjeux, les objectifs, les outils, les partenaires et les moyens financiers ont été élaborés. Ces guides abordent la traversée d'agglomération, les entrées d'agglomération et le paysage rural.

Actuellement, une entente spécifique permettant d'assurer la pérennité de la démarche est en cours de négociation. Plus formellement, les sommes reliées à l'entente pourraient permettre de supporter la démarche (notamment en embauchant une ressource pour animer les comités), financer des études et des recherches ainsi que financer des projets concrets.

Des organismes seront approchés afin de sonder leur intérêt à être partenaires de l'entente.

### **Objectif 3 – Inscrire la région au premier rang des sociétés du savoir.**

Les actions privilégiées pour cet objectif sont :

- 3.1 Élaboration d'une entente de partenariat sur la réussite et la persévérance scolaires.
- 3.2 Mise en place d'une stratégie favorisant le développement de la culture scientifique et technologique en milieu scolaire ainsi que la recherche en milieu universitaire.
- 3.3 Mise en place d'une campagne de promotion des carrières professionnelles et techniques, en liaison avec les entreprises, auprès des jeunes et de la population en général
- 3.4 Mise en place d'activités favorisant l'apprentissage des langues et la connaissance des modèles culturels de comportements dans les entreprises visant les marchés d'exportation.
- 3.5 Développement d'un mécanisme régional de reconnaissance des acquis et des compétences.

### Action 3.1

Élaboration d'une entente de partenariat sur la réussite et la persévérance scolaires.

### Constat

La Capitale-Nationale, appuyée par de nombreux établissements d'enseignement offrant un large éventail de programmes, est l'une des régions les plus scolarisées au Québec. Cependant, derrière des statistiques fort encourageantes, se cachent certaines problématiques. La région a notamment perdu du terrain face aux autres régions du Québec et d'importantes disparités territoriales sont à noter par rapport à la diplomation, le décrochage, l'abandon, la persévérance et la réussite scolaires.

### Description du projet

Le projet consiste en une entente de partenariat d'une durée approximative d'un an qui a pour objet de mobiliser et de définir les engagements des signataires en vue de la préparation et de l'adoption d'une entente spécifique qui ralliera tous les acteurs de la région concernés par la persévérance et la réussite scolaires ainsi que par la promotion des cheminements et des carrières en science et en technologie.

### Organismes porteurs

Table Éducation – Région de la Capitale-Nationale<sup>1</sup>, Forum jeunesse de la région de la région de la Capitale-Nationale.

### État d'avancement du projet

L'entente de partenariat dont le budget est de 125 000 \$ a été signée en octobre 2006. Les trois champs d'intervention retenus dans l'entente sont :

- Le développement du réseau des acteurs impliqués dans la réussite scolaire;
- L'identification de résultats à atteindre;
- L'adaptation des actions et des cibles aux caractéristiques de chaque milieu.

Un conseiller en développement dont le rôle est de mobiliser les acteurs afin qu'ils signent une entente spécifique a été embauché en février 2007. D'autres signataires que ceux de l'entente de partenariat seront approchés. Il aura également comme mandat de réaliser, en collaboration avec le comité de gestion de l'entente, un plan d'action pour l'année 2007 en tenant compte des champs d'intervention cités plus haut.

Par ailleurs, l'entente spécifique en cours de négociation ratissera plus largement que la réussite et la persévérance scolaires puisqu'elle portera également sur les cheminements en science et en technologie. Sa signature est prévue pour janvier 2008.

Des outils de mobilisation ont été produits pour en faciliter l'adhésion des partenaires (feuillet imagé et carte d'assurance-persévérance scolaire). Sous l'appellation "Ensemble visons... en plein dans le 1000!", en référence aux 1000 jeunes quittant leurs études sans diplôme à chaque année dans la région, cette démarche met l'accent sur la problématique du décrochage scolaire. Conscients des disparités régionales, les partenaires s'entendent sur l'importance d'agir de façon globale et concertée en impliquant la famille, la communauté, les employeurs et l'école.

---

<sup>1</sup> Cette Table de concertation regroupe notamment les commissions scolaires, les cégeps, l'Université Laval, les Directions régionales d'Emploi-Québec et du ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports, la CRÉ de la Capitale-Nationale et le Bureau de la Capitale-Nationale.

### Action 3.2

Mise en place d'une stratégie favorisant le développement de la culture scientifique et technologique en milieu scolaire ainsi que la recherche en milieu universitaire.

### Constat

Le développement de la région de la Capitale-Nationale requiert des travailleurs un niveau de qualification en science et technologie de plus en plus élevé. D'ailleurs, plusieurs créneaux d'excellence identifiés par la démarche ACCORD sont directement en lien avec les secteurs technologiques, créneaux nécessitant une main-d'œuvre possédant des compétences particulières. Or, tout indique que l'attrait des jeunes Québécois pour les formations et les carrières en science et en technologie n'enregistre pas de progression notable : environ 80 % des jeunes se détournent des carrières scientifiques, en raison notamment de leur perception négative des mathématiques.

### Description du projet

La signature d'une entente spécifique ayant notamment comme orientation la promotion des cheminements et des carrières en science et en technologie constitue l'amorce de cette stratégie. Cette entente spécifique s'inscrit dans la foulée de la signature de l'entente de partenariat de l'action 3.1.

### Organisme porteur

Forum jeunesse et Table régionale de concertation en Éducation<sup>2</sup> (initialement, le Centre de démonstration des sciences physiques et le Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Capitale-Nationale avaient été identifiés dans le plan quinquennal).

### État d'avancement du projet

Les partenaires en sont au stade de la négociation de l'entente spécifique. Un professionnel dont le rôle est de mobiliser les acteurs afin qu'ils signent l'entente qui devrait être effective en janvier 2008 a notamment été embauché.

Par la suite, un état de situation sera réalisé et un plan d'action devrait voir le jour à l'automne 2008.

---

<sup>2</sup> Cette Table de concertation regroupe notamment les commissions scolaires, les cégeps, l'Université Laval, les Directions régionales d'Emploi-Québec et du ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports, la CRÉ de la Capitale-Nationale et le Bureau de la Capitale-Nationale.

### Action 3.3

Mise en place d'une campagne de promotion des carrières professionnelles et techniques, en liaison avec les entreprises, auprès des jeunes et de la population en général

#### Constat

À l'heure actuelle, la région fait face à certaines problématiques dans le recrutement de la main-d'œuvre. En effet, la conjoncture économique propice à la création d'emploi, les nombreux départs de travailleurs à la retraite ainsi que la relative stagnation démographique contribuent à cette problématique. L'enjeu est cependant de plus en plus marqué dans certaines professions, notamment celles nécessitant une formation professionnelle ou technique et pour lesquelles il existe de bonnes possibilités d'intégration d'emploi dans la région.

#### Description du projet

Pour une quatrième année consécutive, les responsables régionaux de la Direction de la planification, du partenariat et de l'information sur le marché du travail d'Emploi-Québec, ainsi que ceux de la formation professionnelle et technique des directions régionales du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, confectionnent conjointement, pour chacune des 17 régions administratives du Québec, une liste des métiers et professions offrant de bonnes perspectives d'emploi et qui exigent une formation professionnelle au secondaire ou une formation technique au collégial.

Le principe retenu est de faire connaître tous les métiers exigeant une formation professionnelle et technique (FPT) et ayant de bonnes perspectives d'emploi, ainsi que les établissements qui offrent les formations requises pour exercer ces métiers, sans qu'il n'y ait de discrimination découlant de l'offre de formation régionale.

Cette campagne de promotion s'adresse plus spécifiquement aux élèves du secondaire et de l'éducation aux adultes qui doivent faire un choix professionnel et préparer leurs demandes d'admissions pour la formation professionnelle au secondaire ou technique du secteur collégial.

#### Organismes porteurs

Emploi-Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

#### État d'avancement du projet

Actuellement, et pour la période de janvier à décembre 2007, un site internet est en ligne : [www.toutpoureussir.com](http://www.toutpoureussir.com). Des hyperliens pour ce site sont également actifs avec celui de l'Inforoute FPT ([www.inforoutefpt.org/](http://www.inforoutefpt.org/)) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et celui d'Emploi-Québec ([www.emploiquebec.net](http://www.emploiquebec.net)). Une section du site est consacrée à la région de la Capitale-Nationale. Des publicités télévisées ont aussi été lancées et des interventions ont également été réalisées dans l'ensemble des commissions scolaires et des cégeps de la région par les conseillers et les conseillères en orientation ainsi que les conseillers et les conseillères pédagogiques du réseau de l'éducation. Pour la région de la Capitale-Nationale, une quarantaine de métiers ont été ciblés.

Au cours de l'automne 2007, la liste des métiers offrant de bonnes perspectives d'emploi sera mise à jour pour la prochaine campagne.

### **Action 3.4**

Mise en place d'activités favorisant l'apprentissage des langues et la connaissance des modèles culturels de comportements dans les entreprises visant les marchés d'exportation.

#### **Constat**

En 2001, environ 30 % de la population de la région de la Capitale-Nationale avait une connaissance des deux langues officielles alors que la proportion atteignait les 40 % pour l'ensemble du Québec. Bien que cette proportion progresse constamment depuis quelques années, la maîtrise des langues semble insuffisante dans un contexte de multiplication des échanges internationaux.

#### **Description du projet**

Une vaste initiative en trois points ayant pour finalité la promotion des langues est prévue. Tout d'abord, un plan d'action porté par le Comité de l'employabilité et du développement économique communautaire (CEDEC) de Québec/Chaudière-Appalaches doit être mis en œuvre. Ce plan d'action vise notamment à aider les entreprises à compter sur les ressources bilingues et plurilingues dont elles ont besoin pour croître.

La Société Québec multilingue doit de son côté être mise sur pied. Initiée par le Comité Québec multilingue, cette société composée essentiellement de dirigeants d'organisations et d'entreprises aura l'objectif de positionner le bilinguisme et le multilinguisme au cœur des enjeux régionaux.

Finalement, encore cette année, la Semaine Québec multilingue, un événement qui vise à sensibiliser l'ensemble des acteurs de la grande région de Québec à l'importance du multilinguisme en matière de développement économique doit être tenu.

#### **Organisme porteur**

Québec Multilingue (Table de concertation chapeautée par la Chambre de commerce de Québec regroupant une douzaine d'organismes de la région) (initialement, la Table régionale de concertation en Éducation avait été identifiée dans le plan quinquennal).

#### **État d'avancement du projet**

Concernant le plan d'action, neuf actions ont été identifiées. Une demande de financement a été transmise à Développement économique Canada et d'autres partenaires financiers sont envisagés pour chacune des actions.

Quant à la Société Québec multilingue, des démarches sont entamées afin de créer la corporation. Un plan d'action de cette société est également en cours de rédaction.

Finalement, pour ce qui est de la Semaine Québec multilingue, la 7<sup>e</sup> édition aura lieu au printemps 2008. La planification de cet événement suit son cours.

### Action 3.5

Développement d'un mécanisme régional de reconnaissance des acquis et des compétences.

#### Constat

Les nouveaux enjeux liés à la société du savoir forcent les intervenants en matière d'éducation à revoir leurs interventions. On souhaite maintenant que l'éducation et l'apprentissage se réalisent tout au long de la vie. C'est en ce sens que le gouvernement a adopté en 2002 la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*. Cette politique souligne notamment que la diversité des cheminements d'apprentissage demande une certaine souplesse. C'est en ce sens que la reconnaissance des acquis et des compétences (R.A.C.) devient un enjeu d'importance et une des pierres angulaires de cette politique.

La reconnaissance des acquis est le processus par lequel une personne peut se faire reconnaître les connaissances et les compétences acquises par ses expériences de travail ou par la formation reçue en établissement ou autrement. Cette reconnaissance se fait au regard d'un contenu de programme menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou à une attestation d'études professionnelles (AEP).

#### Description du projet

Dans le but d'assumer ses responsabilités en matière de R.A.C., le MELS soutient les réseaux de l'éducation concernés par la création de moyens novateurs visant à développer l'accès aux services de R.A.C. à un plus grand nombre de personnes.

Avec le soutien du MELS, et en collaboration avec la Direction régionale de la Capitale Nationale, une Table de concertation régionale en R.A.C. a été formée. Cette table de concertation a proposé un modèle d'organisation qui consiste en un service régional interordre d'enseignement, en reconnaissance des acquis et des compétences (R.A.C.), comportant un guichet d'accueil et de communication ainsi que des points de service de proximité, situés dans chaque établissement collégial et commission scolaire de la région. Il se donne pour objectif d'être centré sur les besoins des individus et à l'écoute des partenaires de l'emploi et de l'immigration.

#### Organisme associé

Table régionale de concertation en Éducation.

#### État d'avancement du projet

Au cours de l'année scolaire 2006-2007, les partenaires, conformément à l'entente intervenue entre la Direction générale des programmes et du développement du MELS et la Table de concertation régionale en R.A.C, ont réalisé une étude préliminaire afin d'explorer et de proposer un modèle de services concertés de R.A.C. en formation professionnelle et technique répondant bien aux besoins des différentes clientèles de la région.

Pour l'année en cours (2007-2008), un second mandat a été attribué à la table. Ce mandat vise la mise en place du modèle ainsi que le lancement de l'offre de service pour la région.

Par ailleurs, un certain nombre d'étapes ont été réalisées : un coordonnateur a été embauché et a débuté la réalisation d'un plan de travail, des consultations auprès de partenaires de l'emploi et de l'immigration ont été démarrées. Finalement, un plan de communication est en préparation et des contacts avec des partenaires socioéconomiques se poursuivent.

## **Objectif 4 – Augmenter et distribuer la richesse collective.**

Les actions privilégiées pour cet objectif sont :

- 4.1 Développement et offre de programmes de mentorat en entrepreneuriat, gestion et formation de la relève en entreprise, prioritairement auprès des petites et moyennes entreprises
- 4.2 Mise en œuvre de la démarche ACCORD.
- 4.3 Application des recommandations pertinentes de l'étude en cours sur le transport intermodal des marchandises, visant à faire de la région de la Capitale-Nationale et celle de la Chaudière-Appalaches un carrefour majeur pour les corridors de transport à l'échelle internationale.
- 4.4 Réaménagement de l'aéroport international Jean-Lesage et développement des liaisons aériennes.
- 4.5 Création d'une commission forestière régionale.
- 4.6 Réalisation des projets touristiques majeurs du Groupe Le Massif et du Mont Grand-Fonds.
- 4.7 Réalisation du plan de développement touristique de la Nation huronne-wendat
- 4.8 Documentation des modifications potentielles du zonage agricole en vue de favoriser la relève agricole chez les jeunes, notamment en agriculture biologique
- 4.9 Tenue d'un forum socioéconomique visant la définition d'actions concrètes afin d'augmenter la transformation et la mise en valeur des ressources et de leur donner une valeur ajoutée
- 4.10 Réseautage des entreprises d'économie sociale et coopératives dans une perspective de consolidation financière et de développement de partenariats d'affaires.

#### Action 4.1

Développement et offre de programmes de mentorat en entrepreneuriat, gestion et formation de la relève en entreprise, prioritairement auprès des petites et moyennes entreprises.

#### Constat

Selon certaines études, l'esprit d'entrepreneuriat serait plus faible dans la région de la Capitale-Nationale que la moyenne nationale. En effet, en 2005, 9,2 % de la population de la région aurait eu l'intention de démarrer leur entreprise contre 13,6 % pour le Québec.

En ce sens, le mentorat pourrait être une des solutions envisagées afin d'accroître non seulement la proportion de gens désirant démarrer leur entreprise, mais aussi le taux de réussite. En effet, l'accompagnement permet à 70 % des entreprises de surmonter le cap des cinq premières années d'existence comparativement à seulement 35 % des entreprises non-mentorées.

Le mentorat fait en sorte qu'un entrepreneur d'expérience partage ses connaissances avec une autre personne engagée dans un projet d'entreprise.

#### Description du projet

Par l'entremise d'une entente spécifique, l'initiative veut accroître le nombre de projets liés au mentorat d'affaires dans la région. Une telle entente permettrait le rendement maximum des bénéficiaires du mentorat sur l'ensemble du territoire vis-à-vis toutes les clientèles d'entrepreneurs, de coordonner des projets structurants pour les nouveaux entrepreneurs et la relève en entreprise et d'offrir un accompagnement bénévole à tous les entrepreneurs de la Capitale-Nationale.

#### Organisme porteur

CRÉ de la Capitale-Nationale, Groupe SAGE ainsi que d'autres ministères et organismes (initialement, PÔLE Québec Chaudière-Appalaches avait été identifié dans le plan quinquennal)

#### État d'avancement du projet

Une entente de partenariat entre le Groupe SAGE et les CLD de la région visant notamment à mettre en place un réseau régional de mentorat d'affaires a été ratifiée en janvier 2007.

Cependant, dans une volonté d'appuyer davantage les efforts déjà déployés, d'autres partenaires désirent emboîter le pas en mettant sur pied une entente spécifique. Le projet d'entente spécifique en est donc à ses premiers balbutiements. Certains champs d'intervention sont actuellement discutés notamment ceux visant des projets de maillage intergénérationnel, de stratégie d'approche par secteurs d'activité porteurs pour la région et de la relève d'entreprise.

Les partenaires souhaitent que l'entente soit effective avant mars 2008.

## Action 4.2

Mise en œuvre de la démarche ACCORD.

### Constat

L'économie mondiale a subi au cours des dernières années de profondes mutations. Aujourd'hui, les entreprises oeuvrant dans les secteurs traditionnels font face à une forte concurrence des pays émergents comme la Chine ou l'Inde. L'économie québécoise doit donc s'adapter et miser sur des créneaux qui font sa force. La démarche ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement) s'inscrit dans cette voie.

### Description du projet

Afin de soutenir le développement des régions du Québec, le gouvernement a instauré la démarche ACCORD. Cette démarche vise notamment à supporter des initiatives liées à des créneaux d'excellence identifiées par les régions. Le projet ACCORD s'inscrit dans la Stratégie gouvernementale de développement économique qui mise sur les avantages, les forces et les potentiels de développement de chaque région, pour que l'économie du Québec puisse prospérer de façon durable.

### Organisme porteur

PÔLE Québec Chaudière-Appalaches. D'autres organismes de la région ainsi que des ministères sont aussi impliqués dans la démarche.

### État d'avancement du projet

Le comité régional ACCORD a été mis sur pied en janvier 2006.

Une entente de principe, identifiant notamment six créneaux d'excellence, a été signée entre le gouvernement du Québec et le Comité régional ACCORD Capitale-Nationale. Ces créneaux sont : les technologies appliquées, les sciences de la vie, aliments santé, les métaux et matériaux avancés (bâtiment vert et intelligent), le tourisme : patrimoine-culture/nature, ainsi que les assurances. De plus, 12 initiatives structurantes ont été déterminées.

Pour chacun des créneaux, un cadre stratégique et un plan d'action devront être adoptés. Déjà, celui des technologies appliquées a été déposé et sa mise en œuvre est prévue pour l'automne. Pour les autres créneaux, les documents devraient être déposés en octobre ou ultérieurement. Par la suite, pour chacun des créneaux, une entente de mise en œuvre devra être signée avec le gouvernement.

Trois enjeux transversaux ont aussi été identifiés lors de la démarche : l'accès rapide à la région, la disponibilité de la main-d'œuvre spécialisée bilingue ainsi que le soutien aux entreprises technologiques et la capitalisation. Des pistes de solution pour chacun de ces enjeux devront être mises de l'avant.

Finalement, une stratégie de développement économique émanera notamment des diverses ententes de mise en œuvre.

Par ailleurs, afin d'appuyer la démarche ACCORD de la région, le Fonds de l'innovation pour la région de la Capitale-Nationale a été créé. Disposant de 23,1 millions \$ sur cinq ans, ce fonds permettra de supporter les initiatives issues d'ACCORD.

### Action 4.3

Application des recommandations pertinentes de l'étude en cours sur le transport intermodal des marchandises, visant à faire de la région de la Capitale-Nationale et celle de la Chaudière-Appalaches un carrefour majeur pour les corridors de transport à l'échelle internationale.

### Constat

De par leurs positions géographiques et leurs infrastructures, les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches demeurent une plaque tournante du transport des marchandises au Québec. L'intermodalité, c'est-à-dire le transfert des marchandises d'un mode de transport à un autre s'avèrerait un concept à exploiter davantage. Des analyses plus poussées doivent donc être réalisées afin d'identifier les potentialités des divers modes de transport de la région.

### Description du projet

Le projet consiste tout d'abord à réaliser une étude sur le transport des marchandises dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Cette étude propose d'une part un portrait de situation comprenant notamment des analyses de données et de propos recueillis lors de focus groupes, et d'autre part, une série de recommandations. Ces recommandations seront par la suite analysées et certaines seront mises en œuvre.

### Organismes porteurs

Conférences régionales des élus de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

### État d'avancement du projet

Le *Portrait du transport des marchandises* est finalisé. Ce portrait comprend un historique du transport des marchandises dans les régions, un profil et un positionnement des régions, une description des modes de transport, un portrait de la main-d'œuvre et une évaluation des retombées économiques générées par le secteur.

Deux groupes de réflexion ont également été tenus en octobre 2006. Réunissant chacun une douzaine d'intervenants oeuvrant au sein d'organismes de développement ou d'entreprises et de gestionnaires d'infrastructures, ces rencontres ont notamment permis de valider les constats du portrait, d'identifier des enjeux stratégiques influençant le transport des marchandises, d'identifier des éléments qui permettraient d'accroître l'efficacité et la compétitivité du transport des marchandises, d'identifier des actions prioritaires devant être mises de l'avant et d'identifier les moyens et intervenants clés pour la mise en œuvre des actions.

L'Analyse prospective du transport des marchandises est aussi terminée. Ce document, en plus de proposer des orientations et des recommandations, évalue les contraintes et potentialités des régions en transport en prenant en compte les grands constats issus des groupes de réflexion ainsi que le portrait.

Au cours des prochaines semaines, la Table interrégionale sur les transports devra prioriser les recommandations issues de l'étude et les mettre en œuvre.

#### Action 4.4

Réaménagement de l'aéroport international Jean-Lesage et développement des liaisons aériennes.

#### Constat

La desserte aérienne de la région de la Capitale-Nationale semble problématique. D'une part, certaines infrastructures sont désuètes : certaines parties de l'aérogare datent de 50 ans. D'autre part, le nombre de liaisons semble insuffisant et non adapté à la demande régionale.

#### Description du projet

Le projet de modernisation de l'aéroport international Jean-Lesage consiste notamment au réaménagement de l'aérogare estimé au coût de 65,8 millions \$. Cette aérogare comprendra notamment une salle de départ hybride agrandie et comportant diverses sections thématiques. Un réaménagement des espaces réservés aux compagnies aériennes et aux commerces ainsi que des installations et des équipements de sécurité à la fine pointe de la technologie.

En ce qui concerne les liaisons aériennes, l'aéroport souhaite accroître l'offre de service notamment par l'arrivée de nouveaux transporteurs.

#### Organisme associé

Aéroport international Jean-Lesage

#### État d'avancement du projet

En mai 2006, les gouvernements du Québec et fédéral annonçaient leur participation financière à la modernisation des installations de l'aéroport international Jean-Lesage. Les travaux sont en cours et le tout devrait être complété pour 2008.

Du côté des liaisons aériennes, même si l'expérience «Air Maëstro» s'est soldée par un arrêt des activités en mars 2007, les données sur le nombre de passagers à l'aéroport n'a cessé d'augmenter depuis 2004, passant de 715 100 passagers à 779 600 en 2006.

#### Action 4.5

Création d'une commission forestière régionale.

#### Constat

La commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise chargée d'examiner la gestion des forêts du domaine de l'État a mis en évidence la nécessité d'un meilleur partage des responsabilités entre l'État, les milieux locaux et régionaux ainsi que d'une plus grande transparence de la gestion des ressources forestières.

En octobre 2005, le gouvernement du Québec retenait cette recommandation et lançait le programme relatif à l'implantation des commissions forestières régionales et à l'élaboration des plans régionaux de développement forestier (PRDF). À travers la province, chaque conférence régionale des élus a la responsabilité, si elle le désire, de mettre en oeuvre ce programme.

#### Description du projet

Le projet consiste à mettre sur pied une commission forestière régionale (CFR) qui serait sous la responsabilité de la CRÉ de la Capitale-Nationale. La CFR, composée de 22 membres, aura un rôle de recommandation auprès du conseil d'administration de la CRÉ de la Capitale-Nationale.

Elle aura pour principale mission d'assurer la concertation et l'interaction entre les différents groupes d'intérêts impliqués, tant au niveau local que régional et de développer des consensus régionaux sur les activités de protection, d'aménagement et de mise en valeur de l'ensemble des ressources du milieu forestier public et privé.

#### Organisme porteur

CRÉ de la Capitale-Nationale

#### État d'avancement du projet

En avril 2006, la CRÉ convenait d'une entente avec le MRNF concernant la mise en oeuvre du Programme relatif à l'implantation de commissions forestières régionales (CFR) et à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement forestier (PRDF). Pour réaliser ce mandat, la CRÉ a mis en place une CFR provisoire qui rassemblait une vingtaine d'intervenants du milieu forestier (industrie forestière, gestionnaire faunique, milieu de l'éducation, de la recherche et du développement, main-d'oeuvre, etc.). La proposition de CFR, qui a fait l'objet de consultation publique dans la région, a été déposée au ministre des Ressources naturelles et de la Faune en janvier 2007. Le modèle de PRDF a quant à lui été déposé au ministre en mars dernier.

Au cours des prochains mois, le MRNF organisera des consultations publiques sur le modèle de commission forestière qu'il désire mettre en place. Par la suite, il procèdera à des modifications législatives afin de définir le statut légal des commissions forestières qui leur permettra d'assumer l'ensemble de leurs responsabilités. Parallèlement à cette démarche, la CFR de la Capitale-Nationale désire initier le PRDF en travaillant sur des sujets comme la connaissance du territoire, l'établissement d'orientation régionale, la mise en valeur et la conservation du milieu forestier. Tous ces mandats peuvent présentement se réaliser sans modification législative.

#### Action 4.6

Réalisation des projets touristiques majeurs du Groupe Le Massif et du Mont Grand-Fonds.

#### Constat

Le développement du territoire de Charlevoix est étroitement lié à la vitalité de l'industrie touristique. Ce territoire est notamment reconnu pour la beauté de ses paysages et regroupe également nombre d'attrait historique, culturel, de plein air, etc. La région souhaite également s'élever au rang de destination touristique quatre saisons. En ce sens, deux attrait sont appelés à jouer un rôle majeur au cours des prochaines années : le Massif de la Petite-Rivière-Saint-François et le Mont Grand-Fonds.

#### Description du projet

Afin de bonifier l'offre touristique dans le territoire de Charlevoix, la région mise dans un premier temps sur la réalisation d'un important projet récréotouristique appelé provisoirement *Territoire Le Massif*. Ce projet prévoit notamment l'agrandissement de 30 % du domaine skiable, la rénovation de la voie ferrée reliant Québec et La Malbaie ainsi que la construction d'un hôtel sur le site de la Ferme Filbaie. Des investissements totaux de plus de 230\$ millions sont prévus. Plus de 400 unités d'hébergement de différents types (hôtel, auberges, chalets, maisons-signature telles maison-vent, maison-arbre, maison-pont, wagons-lits, spa concept) sont aussi projetés.

Le Mont Grand-Fonds s'avère également une infrastructure majeure pour le développement de l'offre touristique de Charlevoix. Or, des actions majeurs doivent être posées afin d'assurer la continuité des opérations.

#### Organismes porteurs

Groupe Le Massif, Ville de La Malbaie.

#### État d'avancement du projet

Au cours des derniers mois, le Groupe le Massif s'est assuré de réunir les six conditions nécessaires à la réalisation du projet soit : l'adhésion de la collectivité, la participation des gouvernements, la prise en charge par les municipalités de certaines infrastructures, l'aménagement responsable du territoire, hors projet, l'adhésion du personnel du Massif et le respect du concept dans son intégralité.

Le Groupe met la touche finale au concept. Il définit ses priorités de développement autour du train touristique et de l'hôtel qui se retrouvera sur le site de la Ferme Filbaie. Le Groupe a également créé une structure qui aura pour mandat de réaliser les travaux reliés au projet. Par ailleurs, les négociations avec les gouvernements sont en cours afin de boucler le financement du projet. En mai 2009, l'hôtel, la place publique, la navette reliant Baie-Saint-Paul et Petite-Rivière-Saint-François ainsi que le train touristique reliant Québec et La Malbaie devraient être fonctionnels.

En ce qui a trait au Mont Grand-Fonds, bien que la station sera en opération en 2007-2008, un investissement de 1,4 M \$ est nécessaire de la part de chaque palier de gouvernement afin de pouvoir réaliser son développement. Des démarches en ce sens sont en cours. 1,2 M \$ ont cependant été amassés dans la communauté et la Ville de La Malbaie s'est engagée de son côté pour un montant de 800 000 \$.

#### Action 4.7

Réalisation du plan de développement touristique de la Nation huronne-wendat.

#### Constat

La Nation huronne-wendat a entrepris depuis plusieurs années le développement de son potentiel touristique. Situé au coeur de la région touristique de Québec, le village de Wendake possède déjà d'excellents attraits, particulièrement appréciés des clientèles internationales. Il importe cependant que le territoire se dote d'infrastructures d'accueil et d'un produit d'appel.

#### Description du projet

Le plan de développement touristique s'articule autour de quatre éléments : le village-musée, l'Office du tourisme de Wendake, l'Hôtel-musée : « la Maison des Premières Nations » et « le Musée national des Hurons-Wendat » et l'amphithéâtre extérieur. Le coût total du projet est évalué à 14,5 M \$.

Ces infrastructures d'accueil concrétisant la vision intégrée de Wendake à titre de Carrefour des Premières Nations, s'inscrivent dans la stratégie de développement économique de la Nation huronne-wendat.

#### Organisme porteur

Nation huronne-wendat

#### État d'avancement du projet

La nation huronne-wendat a mis sur pied en août 2006 l'Office du tourisme de Wendake dans lequel se sont impliqués divers partenaires. Un ensemble d'activités sont déjà offertes à la population, notamment une présentation multimédia sur l'histoire des hurons-wendat. Finalement, la nation huronne-wendat a été désignée capitale culturelle du Canada en 2007.

Quant aux infrastructures, mentionnons que l'hôtel-musée est actuellement en construction et que son ouverture est prévue pour février 2008. La construction d'une maison du tourisme devrait également débuter bientôt. Par ailleurs, la nation entend aménager des sentiers et des escaliers dans le parc linéaire.

Finalement, la nation huronne-wendat entend s'impliquer particulièrement dans le cadre des fêtes de 2008 avec une programmation particulière.

#### Action 4.8

Documentation des modifications potentielles du zonage agricole en vue de favoriser la relève agricole chez les jeunes, notamment en agriculture biologique.

#### Constat

Le modèle actuel de transfert d'entreprises agricoles entre les générations demeure la formule la plus répandue pour s'assurer de la continuité de l'entreprise. Or, dans la région près d'une entreprise agricole sur trois n'a pas encore identifié sa relève. De plus, peu de jeunes choisissent de s'établir dans ce secteur, faute de capital ou encore à cause du nombre élevé d'heures consacrées à travailler.

Les démarches entourant le transfert de certaines terres s'avèrent également difficile dans certains cas. En effet, comme le stipule la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, la vente d'un lot par un agriculteur qui conserve ses droits sur un terrain contigu doit être autorisée par la Commission sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec (CPTAQ). Cette démarche peut s'avérer décourageante pour des futurs entrepreneurs. Par ailleurs, il est souvent véhiculé que ce type de transfert (i.e. vendre un terrain tout en conservant un droit sur un terrain contigu) est proscrit par la loi.

#### Description du projet

Le projet consiste à réaliser et diffuser aux instances appropriées un document présentant les possibilités et contraintes au niveau de la modification de zonage agricole.

#### Organisme porteur

CRÉ de la Capitale-Nationale, MRC

#### État d'avancement du projet

Actuellement, aucune action n'est prévue.

#### Action 4.9

Tenue d'un forum socioéconomique visant la définition d'actions concrètes afin d'augmenter la transformation et la mise en valeur des ressources et de leur donner une valeur ajoutée.

#### Constat

Les entreprises de transformation sont bien présentes sur le territoire de la Capitale-Nationale. En effet, on y compte plus de 1 000 entreprises et près de 30 000 emplois. La région de la Chaudière-Appalaches est de son côté grandement reconnue pour son secteur manufacturier responsable de près du quart des emplois. Considérant la proximité des deux régions et l'interrelation entre les secteurs d'activité, une lecture commune des enjeux et défis doivent être apportées.

Par ailleurs, l'organisme PÔLE Québec Chaudière-Appalaches a identifié les matériaux transformés comme étant un des secteurs d'excellence sur lesquels il intervient.

#### Description du projet

Le projet consiste à tenir un forum portant sur la transformation dans les entreprises manufacturières.

#### Organisme porteur

PÔLE Québec Chaudière-Appalaches, CRÉ de la Capitale-Nationale, CRÉ de Chaudière-Appalaches, Communauté métropolitaine de Québec

#### État d'avancement du projet

Il n'y a actuellement aucune action projetée.

#### Action 4.10

Réseautage des entreprises d'économie sociale et coopératives dans une perspective de consolidation financière et de développement de partenariats d'affaires.

#### Constat

L'économie sociale a connu un essor important au Québec notamment depuis le Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996. Or, la consolidation et le développement des organisations d'économie sociale restent des enjeux d'actualité. De plus, la non reconnaissance des activités du secteur contribue à cette fragilisation.

#### Description du projet

Au printemps 2007, le pôle a travaillé à l'élaboration d'un plan d'action qu'il a adopté en juin 2007. Il a été déposé au conseil d'administration de la CRÉ en septembre 2007. À l'intérieur de ce plan quelques projets consistent à développer, en collaboration avec les divers partenaires, des services de consolidation pour les entreprises d'économie sociale. Trois pistes d'action y sont élaborées :

- Contribuer à des activités de commercialisation existantes
- Rédiger et proposer une politique d'achat en économie sociale (Centre des congrès, villes, municipalités...)
- Participer à la réflexion entamée concernant le soutien technique aux OBNL (ex. : CDRQA).

#### Organisme associé

Pôle régional d'économie sociale de la Capitale-Nationale, Coopérative de développement régional Québec-Appalaches

#### État d'avancement du projet

En septembre 2006, le PRESCN a contribué à la réalisation de la Foire des entreprises d'économie sociale.

En ce qui concerne les actions figurant au plan d'action de la table, il est prévu que les activités débutent dès l'automne 2007.

## **Objectif 5 – Créer la synergie entre les organisations et les régions.**

Les actions privilégiées pour cet objectif sont :

- 5.1 Organisation d'une activité annuelle sur le partage des connaissances et l'identification d'actions conjointes dans des dossiers stratégiques communs aux territoires de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches dans le respect des réalités des deux régions.
- 5.2 Élaboration et mise en oeuvre d'un programme commun de promotion de développement économique à l'international axé sur la promotion et la prospection des investissements.
- 5.3 Production et diffusion d'un bilan annuel sur la consolidation des activités centrales de l'État dans la région.
- 5.4 Mobilisation des organisations régionales et campagne de promotion touristique au niveau international dans le cadre des Fêtes du 400e de Québec.

### Action 5.1

Organisation d'une activité annuelle sur le partage des connaissances et l'identification d'actions conjointes dans des dossiers stratégiques communs aux territoires de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches dans le respect des réalités des deux régions.

### Constat

Bien que la Capitale-Nationale et la Chaudière-Appalaches soient deux régions administratives distinctes, il demeure qu'elles partagent nombre d'enjeux et de défis. En ce sens, il est primordial que les instances régionales accroissent leurs liens, misent davantage sur leur complémentarité et développent des alliances stratégiques.

### Description du projet

Le projet consiste à créer un événement annuel où les décideurs des organismes de développement des deux régions échangeraient sur les problématiques communes et sur les actions qu'ils pourraient initier ensemble.

### Organismes porteurs

CRÉ de la Capitale-Nationale, CRÉ de Chaudière-Appalaches.

### État d'avancement du projet

À l'heure actuelle, aucune démarche n'a été entamée.

## Action 5.2

Élaboration et mise en oeuvre d'un programme commun de promotion de développement économique à l'international axé sur la promotion et la prospection des investissements.

### Constat

Dans une ère de mondialisation des marchés, il est primordial pour les régions d'accroître leurs liens avec l'international. La région de la Capitale-Nationale a tout intérêt à mettre en valeur ses atouts afin d'inciter les entreprises à s'y installer et à y investir.

### Description du projet

Par sa stratégie de promotion et de prospection des investissements, PÔLE Québec Chaudière-Appalaches souhaite établir des liens avec les centres d'excellence compatibles à celles de la région au Canada, aux États-Unis et dans l'ouest de l'Europe. Il souhaite notamment contribuer à l'implantation ou à l'expansion d'entreprises étrangères dans la région en favorisant les projets d'investissement par un accompagnement professionnel et un soutien aux investisseurs. L'organisme souhaite également organiser l'événement Futurallia – le grand mondial de la PME en 2008.

Plus particulièrement PÔLE Québec Chaudière-Appalaches désire au cours de l'année 2007 contacter plus de 60 entreprises étrangères pour leur vendre Québec comme lieu d'investissement possible et participer à deux nouvelles études d'opportunités pouvant générer un intérêt pour une dizaine d'entreprises.

### Organisme porteur

PÔLE Québec Chaudière-Appalaches

### État d'avancement du projet

En mai 2006, PÔLE Québec Chaudière-Appalaches a rendu publique une stratégie de promotion et prospection des investissements. Cette stratégie a établi des cibles géographiques afin que les actions de prospection soient dirigées vers des lieux bien précis. Ainsi, le nord-est des États-Unis, l'Europe de l'ouest, le Royaume-Uni, la Chine et l'Inde ont été privilégiés. De plus, la stratégie insiste pour que les actions de prospection soient articulées autour de trois grands secteurs de force : les technologies appliquées, les matériaux transformés ainsi que les sciences de la vie, santé et nutrition.

Plus précisément, PÔLE a réalisé certaines interventions en lien avec cette stratégie au cours des derniers mois. Il a notamment accueilli diverses délégations de Chine et de Bordeaux et fait une tournée américaine dans les villes de Pittsburgh, Raleigh et Atlanta.

L'organisme a également réalisé 22 dossiers d'investissements dans le cadre de sa mission de prospection des investissements.

L'accent est également mis sur la notoriété de la zone économique, notamment en faisant la promotion de la région comme l'une des meilleurs place d'affaires au Canada et en entretenant des relations avec la presse régionale et nationale. La région a donc reçu plusieurs distinctions dans des revues spécialisées.

Au cours des prochains mois, PÔLE entend continuer dans la même veine.

### Action 5.3

Production et diffusion d'un bilan annuel sur la consolidation des activités centrales de l'État dans la région.

### Constat

La consolidation des activités reliées au gouvernement dans la capitale nationale est un débat qui fait régulièrement surface. Des actions concrètes ont déjà été réalisées par le passé, notamment par la création de la Commission de la capitale nationale du Québec en 1994 et l'adoption de la Politique relative à la capitale nationale en 1998.

Bien qu'une volonté politique de consolider le rôle de la capitale soit exprimée, il demeure qu'un paradoxe subsiste alors que le gouvernement souhaite une réduction de la taille de l'État et une décentralisation du pouvoir vers les régions. L'influence de la capitale en serait ainsi réduite. De plus, ces actions pourraient se traduire par une perte d'emplois pour la région.

### Description du projet

Le projet consiste à réaliser un document permettant notamment de connaître les tendances quant à la variation du nombre d'employés de l'État dans la région de la Capitale-Nationale.

### Organisme porteur

Commission de la capitale nationale du Québec (initialement, le Comité Québec Capitale avait été identifié dans le plan quinquennal)

### État d'avancement du projet

La Commission de la capitale nationale du Québec produit aux deux ans le *Profil de localisation de l'effectif, des dirigeants, des bureaux centraux des ministères et des sièges sociaux des organismes gouvernementaux* qui permet de mesurer les variations enregistrées à l'égard de la répartition du personnel et des sièges sociaux des organismes gouvernementaux entre la capitale, la métropole et les autres régions du Québec. La dernière parution analysant les données de 2004 date de janvier 2005.

#### Action 5.4

Mobilisation des organisations régionales et campagne de promotion touristique au niveau international dans le cadre des Fêtes du 400<sup>e</sup> de Québec

#### Constat

La Ville de Québec fêtera en 2008 le 400<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. Pour l'occasion, plusieurs d'événements à caractère festif s'y dérouleront. La Ville sera également l'hôte de nombreux congrès.

Les fêtes du 400<sup>e</sup> de Québec constituent une vitrine exceptionnelle pour promouvoir les nombreux attraits de la ville et de la région.

#### Description du projet

Afin de promouvoir les fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec, un effort particulier doit être fait afin d'attirer une plus forte clientèle touristique. De plus, les organismes de la région sont appelés à jouer un rôle dans le succès de cet événement.

#### Organisme porteur

Société du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec. L'Office du tourisme de Québec, Tourisme Québec et la Commission canadienne du tourisme sont aussi associés à certaines démarches.

#### État d'avancement du projet

C'est l'Office du tourisme de Québec qui a entamé les premières démarches particulières concernant la promotion du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec à l'international il y a maintenant quatre ans. Un effort particulier avait alors été mené afin d'attirer des congrès pour 2008.

La Société et l'Office ont aussi participé à plusieurs foires touristiques dans un souci particulier de mettre à l'avant plan les fêtes du 400<sup>e</sup>. Cette stratégie de promotion se poursuivra d'ici les Fêtes.

Les marchés davantage ciblés par la campagne de promotion sont le reste du Canada, le Nord-Est des États-Unis, la France et l'Angleterre. La Société a également conclu une entente avec l'Office du tourisme de Québec, Tourisme Québec et la Commission canadienne du tourisme pour que soit déployée une vaste campagne de publicité à la télé et dans les magazines dans les territoires mentionnés.

Par ailleurs, la Société rencontre et entend rencontrer certains organismes du milieu afin de les informer sur les activités proposées. Ces organismes seront par la suite invités à agir à titre de diffuseur de l'information auprès de leurs réseaux.